

Économie politique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **30 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hôtelières ainsi que celui du volume des affaires du commerce de détail le prouvent clairement.

Les perspectives pour 1938 sont de nouveau douteuses, car la nouvelle dépression mondiale se répercute déjà sur notre économie nationale. C'est pourquoi il faudra s'attendre, ces prochains mois, à un recul de nos exportations, du moins dans certaines branches. Le degré de dépression dépendra naturellement de la durée et de l'intensité de la dépression mondiale. Ces phénomènes ne doivent pas trop nous effrayer si nous réussissons à relever notre économie intérieure. Nous croyons à cette possibilité puisque l'activité dans l'industrie du bâtiment s'annonce satisfaisante. L'amélioration ne pourra cependant se généraliser que si l'on évite les erreurs commises en 1930 lorsque nos exportations tombèrent; à ce moment-là l'on avait tenté de les relever en ruinant le marché intérieur par une politique de baisse et de déflation. Au contraire, une politique économique digne de ce nom devrait, dès aujourd'hui, organiser systématiquement la production destinée au marché indigène et poursuivre consécutivement une politique qui élève les revenus et, partant, la capacité d'absorption. C'est ainsi que l'on pourrait parer aux crises internationales et même en supprimer les répercussions chez nous, car notre économie intérieure est aujourd'hui suffisamment robuste et dispose de réserves conjoncturelles importantes. L'appel à ces réserves sera d'autant plus efficace qu'un effondrement éventuel sur le plan international ne sera toutefois jamais aussi catastrophique que celui de 1929.

Economie politique.

La conjoncture pendant le dernier trimestre 1937.

Dans notre dernier rapport sur la conjoncture, nous avons signalé le bouleversement de la situation politique internationale. La hausse de la conjoncture cessa et, dans certains pays, la baisse de la courbe de production que nous avions prédite, se réalisa, en particulier aux Etats-Unis. A part l'industrie textile, nous n'avons pas remarqué grand'chose en Suisse, mais certains troubles se sont tout de même fait sentir. Dans l'industrie textile, le chômage augmenta; le nombre des chômeurs partiels est même plus élevé qu'il y a une année, tandis que le nombre des chômeurs totaux est resté quelque peu inférieur. La situation économique du pays a continué de s'améliorer, quoique dans une modeste mesure.

La liquidité du marché des capitaux s'est encore accrue durant ces derniers mois. De nouveaux capitaux étrangers arrivèrent en Suisse par suite de la nouvelle instabilité monétaire en France. Toutefois, la Banque Nationale chercha à empêcher l'afflux de ces capitaux fugitifs en obligeant les banques à n'accepter des dépôts étrangers qu'à certaines conditions. Mais les mesures prises eurent surtout pour effet qu'une partie de l'argent étranger servit à

l'achat de titres suisses, ce qui pour notre pays n'est pas très désirable, des troubles pouvant se produire si ces investissements venaient à être dénoncés un jour ou l'autre. Sous ces influences, les cours des valeurs d'Etat augmentèrent fortement et leur rendement diminua en proportion. Pour les obligations des C.F.F., série A-K, il était encore de 3,9 % à fin décembre, alors qu'à fin septembre il était de 3,27 %.

En novembre et décembre, les cours des actions se remirent un peu des pertes subies pendant l'automne, et à fin décembre, l'indice de la Banque Nationale indiquait le même niveau qu'à fin septembre, un peu plus élevé que celui de l'année précédente.

	Index total	Banques	Sociétés financières	Assurance	Usines électriques	Industrie chimique	Machines	Alimentation	Industrie totale
23 décembre 1936	160	101	84	739	139	276	122	506	238
25 septembre 1937	178	121	99	737	153	282	144	516	254
25 octobre 1937	167	117	90	689	150	269	132	488	239
25 novembre 1937	169	123	88	701	153	274	131	478	237
23 décembre 1937	178	130	90	710	155	289	139	526	255

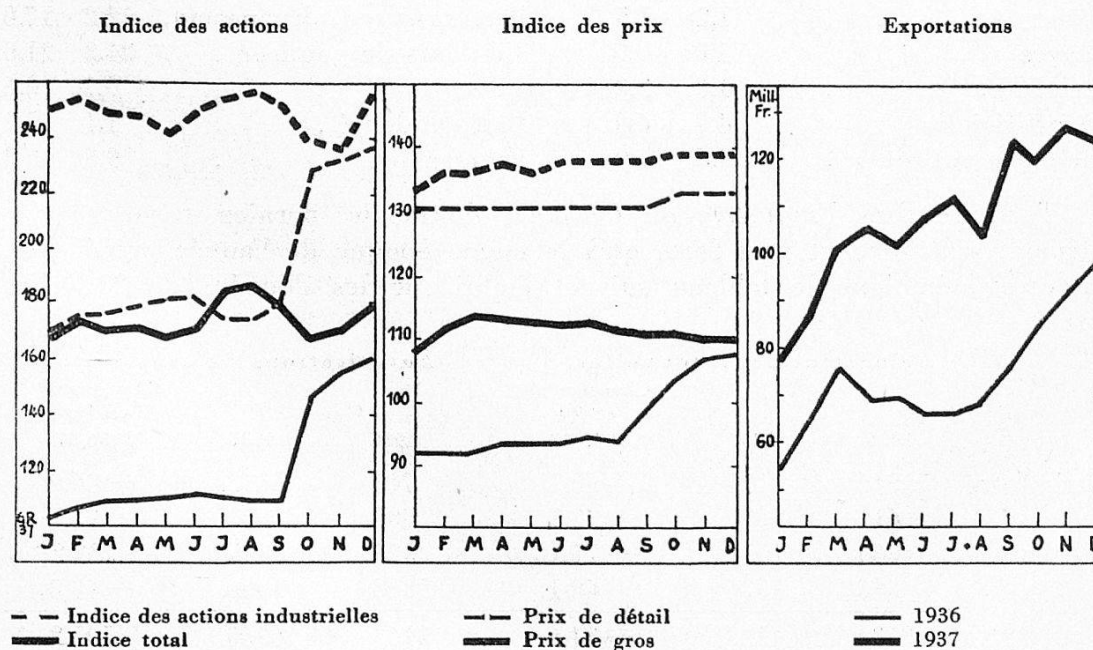
Changem. en déc.

1936 comparat.

à déc. 1937 en % +11,2 +28,7 +7,1 -3,9 +10,8 +4,6 +13,9 +3,9 +7,1

L'effondrement des prix sur les marchés mondiaux s'est arrêté vers la fin de l'année. L'indice suisse du commerce de gros subit encore une diminution, mais en décembre il resta inchangé. Depuis le mois de mars, il a baissé de 113,3 à 109,6.

En octobre, l'indice du coût de la vie est encore monté d'un point; il atteint donc 138 (1914 = 100). La baisse de l'indice des prix de gros n'a pas occasionné de baisse du coût de la vie, mais elle en a empêché cependant le renchérissement. La courbe des chiffres-indices suisses pour l'année 1937 a subi les fluctuations suivantes:



		Indice du coût de la vie					Index total
		Indice des prix de gros	Alimentation	Combustible, lumière (Savon)	Habillement	Loyer	
		Juin 1914 = 100					
1936	Décembre . . .	107	123	114	111	177	132
1937	Janvier . . .	108	126	115	111	177	133
	Février . . .	111	129	116	113	177	136
	Mars . . .	113	129	116	118	177	136
	Avril . . .	113	129	116	120	177	137
	Mai . . .	113	129	116	120	175	136
	Juin . . .	112	131	116	120	175	137
	Juillet . . .	112	131	116	120	175	137
	Août . . .	111	130	116	120	175	137
	Septembre . . .	111	130	116	120	175	137
	Octobre . . .	111	130	116	124	175	138
	Novembre . . .	110	130	116	124	175	138
	Décembre . . .	110	130	116	124	175	138

Durant le quatrième trimestre, le *commerce extérieur* continua de se développer favorablement. Cependant les exportations ne furent plus que de 13,8 millions supérieures à celles de l'année précédente; mais à cette époque-là, l'augmentation des exportations avait déjà commencé alors que maintenant les achats de matières premières sont faits avec plus de prudence à cause de l'instabilité des prix. Mais puisque, par rapport à l'année précédente, l'augmentation des exportations fut plus grande que celle des importations, l'excédent des importations fut réduit à 90 millions contre 170 l'année précédente.

Pour les branches de l'industrie prises séparément, les exportations atteignirent les chiffres suivants:

		1936	1937			1936	1937
Coton		5,5	7,5	Chaussures		3,0	3,3
Cotonnades		12,9	15,5	Aluminium		14,3	14,5
Broderies		4,9	7,1	Machines		32,2	49,5
Schappe		1,0	0,9	Horlogerie		58,3	81,3
Soieries		7,8	8,6	Instruments et appareils		9,1	14,4
Rubans		1,2	1,5	Parfums, prod. pharmaceut.		12,2	17,0
Lainages		1,0	2,0	Couleurs de goudron		24,3	21,0
Mercerie		1,6	2,3	Chocolat		0,7	0,6
Soie artificielle		4,7	6,0	Lait condensé		1,1	1,2
Articles en paille		3,6	4,9	Fromage		9,5	10,8

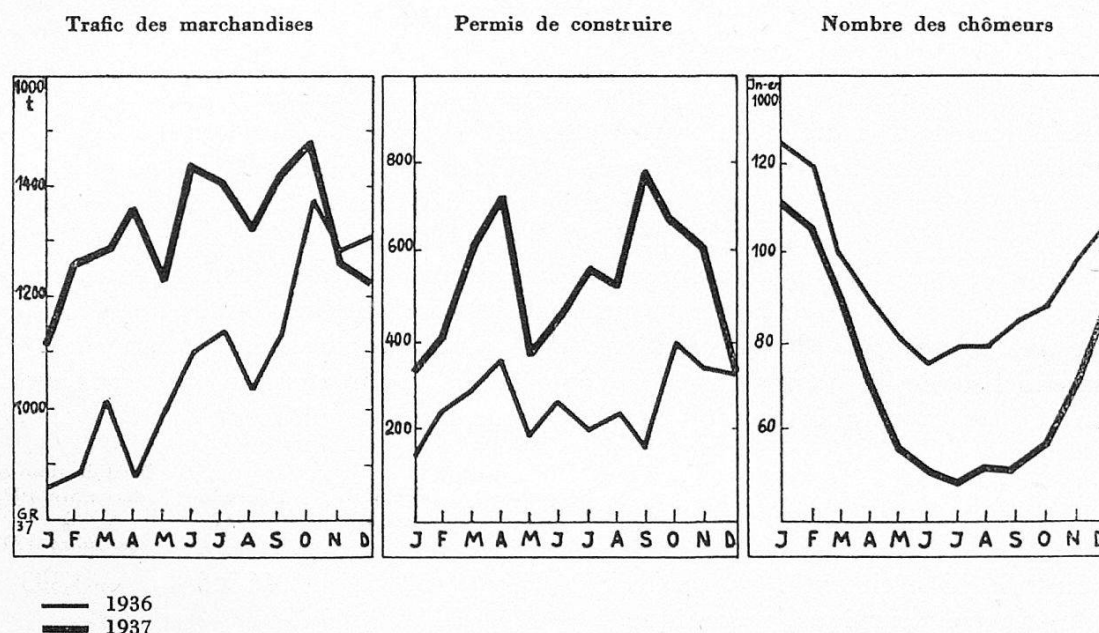
L'activité dans l'*industrie du bâtiment* durant le dernier trimestre fut également sensiblement plus forte qu'à la même époque de l'année précédente, telle qu'en témoigne le tableau suivant établi sur les données de 28 villes suisses:

	Constructions nouvelles			Autorisations de construction		
	1936	1937	Changement en % 1936/37	1936	1937	Changement en % 1936/37
1 ^{er} trimestre	1046	725	— 40,7	718	1342	+ 86,9
2 ^e »	612	839	+ 37,1	800	1553	+ 94,1
3 ^e »	860	1523	+ 77,1	577	1865	+ 223,2
4 ^e »	616	1036	+ 68,1	1068	1600	+ 49,8
	3134	4123	+ 31,6	3163	6360	+ 101,2

Les demandes d'autorisation de construction furent très faibles en décembre. Ce n'est que dans quelques mois seulement que nous saurons s'il s'agit là d'un résultat fortuit ou bien s'il faut l'attribuer de nouveau à une diminution de l'activité dans l'industrie du bâtiment. Mais comparativement au dernier trimestre de 1936, nous remarquons que les permissions accordées pour 1937 étaient de 50 % plus élevées. L'on peut en conclure que l'on bâtera un peu plus ce printemps que l'année précédente.

Les résultats du trafic ferroviaire sont dus à des causes multiples. Voici les chiffres relatifs aux C.F.F.:

	Trafic des marchandises			Nombre des voyageurs		
	en millions de tonnes	1936	Augmentation 1937 en %	en millions	1936	Augmentation 1937 en %
1 ^{er} trimestre	2,71	3,67	35,4	26,4	27,5	4,2
2 ^e »	2,93	4,04	37,8	27,0	27,9	3,3
3 ^e »	3,24	4,13	27,5	26,5	29,7	12,1
4 ^e »	3,92	3,95	0,8	27,0	29,8	10,3



Pendant le dernier trimestre, le trafic des marchandises ne fut plus supérieur que de 1 % aux chiffres de l'année précédente. Comparativement à 1936, le résultat des deux derniers mois fut même inférieur. Il ne faut toutefois pas oublier que l'importation avait repris fortement en 1936, directement après la dévaluation. Par contre, le trafic-voyageurs, qui reflète plus fidèlement la situation économique intérieure, a continué de s'améliorer. Chaque mois accusa des chiffres supérieurs à ceux du mois correspondant de l'année précédente.

Le chiffre d'affaire global du commerce de détail ne peut pas être comparé à celui de 1936, car, à cause de la dévaluation, les marchandises furent accaparées et amassées c'est pourquoi l'augmentation du chiffre d'affaire fut si considérable. Il ne faut donc pas s'étonner si le chiffre d'affaire du commerce de détail fut moins élevé qu'en 1936, particulièrement en octobre et novembre 1937. La reprise qu'il y eut en décembre 1937 démontre que les transactions de fin d'année furent satisfaisantes.

La stagnation de la conjoncture s'est également fait sentir sur le *marché du travail*. Voici quels furent les effectifs des chômeurs:

	1935	1936	1937	Modification en 1937 comparative- ment à 1936	
				absolus	en %
Janvier . . .	110,283	124,008	110,754	— 13,254	— 10,7
Février . . .	102,910	119,795	105,736	— 14,059	— 11,7
Mars . . .	82,214	98,362	89,346	— 9,016	— 9,1
Avril . . .	72,444	89,370	70,793	— 18,577	— 20,7
Mai . . .	65,908	80,004	57,973	— 22,031	— 27,5
Juin . . .	59,678	75,127	50,830	— 24,297	— 32,2
Juillet . . .	63,497	78,948	49,244	— 29,704	— 37,5
Août . . .	66,656	79,281	51,892	— 27,389	— 34,5
Septembre . .	69,123	82,962	51,876	— 31,086	— 37,4
Octobre . .	82,386	86,866	56,804	— 30,062	— 34,8
Novembre . .	95,740	96,541	71,002	— 25,539	— 26,4
Décembre . .	118,775	104,842	87,311	— 17,531	— 16,7
Moyenne de l'année . .	82,468	93,009	71,130	— 21,879	— 23,5

Une comparaison des résultats mensuels nous démontre clairement que l'amélioration du marché du travail atteignit son point culminant en été et en automne. Comparativement à l'année précédente, la diminution du chômage, en novembre et décembre, ne soulagea le marché du travail que de 25,500, resp. 17,500 personnes, c'est-à-dire 26 et 17 % contre 37 % en été. Cependant il faut se rappeler que déjà en décembre 1936 une diminution appréciable du chômage s'était produite et de ce fait nous ne saurions dire que le résultat de décembre soit une aggravation de la situation; c'est plutôt une relâche ou un arrêt de l'ascendance de la conjoncture. Le nombre des personnes en quête d'emploi dans les groupes professionnels les plus importants se chiffrent à :

	Décembre 1935	Décembre 1936	Décembre 1937	Modification de décembre 1936 à décembre 1937
Industrie du bâtiment	54,259	50,053	46,548	— 3,505
Industrie métallurgique, mécanique et électrotechnique	15,373	12,041	7,750	— 4,291
Horlogerie et bijouterie	9,426	6,526	3,045	— 3,481
Manœuvres et journaliers	6,393	6,167	5,767	— 400
Industrie textile	6,108	3,372	2,938	— 434
Manufacture du bois et du verre . .	5,867	5,672	4,515	— 1,157
Commerce et administration . . .	5,179	5,535	4,269	— 1,266
Industrie hôtelière	2,431	2,289	1,855	— 434
Industrie du vêtement	1,589	1,380	1,290	— 90
Produits alimentaires	1,294	1,414	1,234	— 280

A fin 1937, tous les groupes comptent moins de chômeurs totaux qu'en décembre 1936. C'est dans l'industrie des machines et de l'horlogerie que le recul a été le plus fort, mais pour le mois de novembre ces deux branches indiquent de nouveau une petite augmentation. Le nombre des chômeurs dans l'industrie du bâtiment n'a baissé que de très peu comparativement à l'année précédente, ce qui provient en grande partie du mauvais temps que nous avons eu avant Nouvel an.

Ce qui est inquiétant, c'est l'augmentation du chômage partiel, depuis le mois de novembre. Dans l'industrie textile, le nombre des chômeurs partiels est de 3200 plus élevé que l'année précédente. Les autres groupes occupent encore une position meilleure que l'année écoulée, mais là aussi une tendance à l'augmentation du chômage est perceptible.

En général, on constate que dans le dernier trimestre la reprise de l'économie extérieure n'a pas pu se poursuivre; il est déjà question d'un nouveau recul. Par contre, on prévoit que durant le prochain semestre les répercussions de la situation mondiale continueront à diminuer le volume de nos exportations et porteront préjudice à l'industrie hôtelière. Les branches de l'économie travaillant sur le marché intérieur se trouvent dans une phase de lent rétablissement. Est-ce que cette guérison se poursuivra et compensera ainsi les pertes provenant du marché mondial, ou cessera-t-elle encore avant qu'une reprise de notre économie intérieure se produise, ces deux questions dépendant essentiellement de la politique économique. En augmentant les occasions de travail et en adaptant les salaires au renchérissement de la vie, la reprise économique pourrait être activée de telle sorte que l'on n'aurait plus à craindre que des troubles d'ordre international entraînent une augmentation de chômage dans notre pays.

Les dividendes en 1936.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les dividendes des sociétés anonymes accusent une amélioration. Le montant des dividendes payés qui se chiffraient à 212,9 millions en 1935 s'éleva à 240,6 millions et la moyenne du taux des dividendes monta de 3,4 à 3,9%. Cette augmentation est due premièrement à la dévaluation qui apporta des bénéfices considérables à des sociétés travaillant sur le marché international. Ces résultats furent aussi influencés par des réductions de capital, ce qui fit paraître les sommes sous un jour plus favorable qu'il n'était en réalité. Des revenus exceptionnels ont contribué à l'augmentation du rendement dans certaines branches de l'économie.

Le schéma ci-dessous nous donne un aperçu du développement des paiements des dividendes depuis 1928:

Année	Capital versé en millions de francs	Dont capital ne produisant pas de dividende en %	Dividendes en millions de francs	Dividendes en %	Dividendes des S. A. répartissant des dividendes en %
1928	5624	22,4	407	7,2	9,3
1929	6278	22,8	438	7,0	9,0
1930	6712	29,8	410	6,1	8,7
1931	6803	41,1	309	4,6	7,7
1932	6818	51,4	243	3,6	7,3
1933	6725	52,0	236	3,5	7,3
1934	6589	49,6	242	3,7	7,3
1935	6282	51,2	213	3,4	6,9
1936	6116	47,5	241	3,9	7,5

Le redressement économique n'eut pas pour unique effet une augmentation du taux des dividendes, mais il permit de diminuer la part du capital sans dividende, quoique avec 47,5 % elle soit toujours encore bien élevée. Si l'on ne compte les dividendes qu'exclusivement pour les sociétés qui répartissent leurs bénéfices; on obtient pour 1936 7,5 %. Le dividende des sociétés anonymes qui opèrent une répartition n'est jamais non plus tombé bien bas durant les

années de dépression. C'est en 1935 qu'il fut le plus bas (6,9 %) et c'est en 1927 et 1928 qu'il atteignit son niveau le plus élevé (9,3 %). En conclusion, nous pouvons admettre qu'une grande partie des sociétés anonymes peuvent être considérées comme suffisamment fortes pour subsister malgré la crise et répartir de copieux dividendes.

D'après le tableau suivant, le lecteur peut se rendre compte que le montant des dividendes dans les diverses branches de l'économie accuse de grandes différences:

Branches d'industrie	Capital produisant des dividendes en millions de francs	Dividendes 1936 en 1000 fr.	Dividendes en %		Capital ne produisant pas de dividendes 1936 en %
1935	1936				
I. Industrie	1,832	75,953	3,9	4,2	38,4
Industrie alimentaire	175	8,145	5,1	4,7	22,2
Dont: Minoterie	20	997	5,4	4,9	17,9
Chocolat, lait condensé	20	989	4,1	5,1	19,2
Produits, alimentaires, conserves	32	1,961	6,1	6,1	11,9
Brasserie, malterie	42	2,220	7,1	5,3	10,9
Tabac	22	591	3,5	2,7	41,4
Vêtements	50	810	2,0	1,6	68,5
Dont: Chaussures en tous genres	19	82	2,0	0,4	91,5
Pierres et gravier	77	1,906	3,4	2,5	57,3
Dont: Ciment, gypse	43	537	2,9	1,3	67,1
Industrie du bois	18	226	1,5	1,3	71,9
Industrie du bâtiment	20	463	2,2	2,3	58,7
Industrie du textile	187	4,393	2,7	2,3	60,2
Dont: Soie artificielle	18	13	0,1	0,1	99,7
Soie	53	1,054	4,0	2,0	78,8
Coton	48	1,500	2,2	3,1	35,4
Laine	22	1,023	5,0	4,7	38,3
Broderies	7	80	0,1	1,2	73,5
Teinture, impression, équipement	24	214	1,2	0,9	80,9
Papier, cuir, caoutchouc	60	1,728	3,0	2,9	49,4
Dont: Cellulose, pâte de papier, papier	36	937	2,7	2,6	53,1
Industrie chimique	156	13,877	6,9	8,9	45,6
Dont: Engrais, produits chimiques	15	1,257	11,8	8,3	5,5
Electro chimie, métallurgie	57	161	0,3	0,3	95,7
Couleurs dérivées de l'aniline, remèdes, parfums	57	10,864	13,5	19,1	9,0
Fers, métaux, machines	445	16,227	3,0	3,6	46,6
Dont: Usines, aciéries	32	1,994	6,3	6,3	1,2
Fonderies fabriques de machines	205	4,502	1,1	2,2	66,0
Automobiles, motocyclettes	24	—	0,5	—	10,0
Aluminium, articles en alum.	70	4,842	5,9	6,9	7,6
Horlogerie, bijouterie	74	2,137	1,2	2,9	59,6
Dont: Montres	68	1,977	1,2	2,9	60,1
Forces motrices, gaz	537	24,630	4,5	4,6	15,9
Dont: Electricité	527	24,134	4,5	4,6	16,1
Arts graphiques	32	1,411	4,7	4,5	32,6
Dont: Livres, impression de journaux	25	1,220	5,4	4,9	32,4
Autres industries	1	—	3,7	—	100,0
II. Commerce	387	10,335	2,7	2,7	59,8
Commerce de gros	297	9,283	3,2	3,1	51,5
Branches commerciales access.	90	1,052	0,8	1,2	87,1

Branches d'industrie	Capital produisant des dividendes en millions de francs	Dividendes 1936 en 1000 fr.	Dividendes en % 1935 1936		Capital ne produisant pas de dividendes 1936 en %
<i>III. Crédits, assurances</i>	3,333	149,410	3,6	4,5	45,3
Banques	946	39,325	3,7	4,2	19,3
Sociétés holdings	2,284	81,035	2,8	3,6	57,8
Dont: Sociétés de placement	81	2,833	0,6	3,5	62,1
Sociétés financières et de contrôle	1673	67,493	3,5	4,0	50,2
Assurance	103	29,050	21,7	28,3	5,5
<i>IV. Industrie hôtelière</i>	84	336	1,0	0,4	87,0
<i>V. Trafic</i>	360	2,842	0,7	0,8	82,5
<i>VI. Sociétés immobilières</i>	76	972	1,4	1,3	75,3
<i>VII. Autres sociétés</i>	44	760	1,2	1,7	80,1

Malgré quelques améliorations, les gains dans l'industrie d'exportation sont en général encore maigres (l'industrie des produits chimiques exceptée). Dans l'industrie de la broderie, le dividende a pu être porté de 0,1 à 1,2 %, mais par contre pour d'autres branches de l'industrie textile, il dut être baissé (industrie de la soie et de la laine). Le capital sans dividende se trouve encore très élevé dans cette branche également. L'augmentation de l'exportation se fait sentir dans l'industrie horlogère comme dans la broderie; les dividendes de toutes les entreprises ont augmenté en moyenne de 1,2 à 2,9 %. Les bénéfices dans l'industrie des métaux et des machines se sont également élevés. Toutefois, une régression se fit sentir dans quelques branches de l'économie dépendant du pouvoir d'achat intérieur, et ceci du fait qu'en 1936 l'économie suisse était à un niveau très bas. En particulier les brasseries, les industries du tabac et du chocolat annoncent une aggravation de la situation. Le recul des dividendes dans l'industrie du ciment et des matériaux de construction traduit la crise dont souffre l'industrie du bâtiment.

Ce sont les sociétés d'assurance qui accusent, comme par le passé, les dividendes les plus élevés; un taux de 28,2 % fut même atteint. La forte augmentation comparativement à 1935 doit être attribuée à des répartitions exceptionnelles faites sous forme d'octroi d'actions gratuites. Vient ensuite avec 19,1 % contre 13,5 % pour l'année précédente, la fabrication de couleurs d'aniline, de produits pharmaceutiques, parfums, puis la fabrication des engrais chimiques avec 8,3 %. Les grands magasins également distribuent des dividendes considérables. Dans ce domaine comme dans celui des engrais chimiques, le recul n'est qu'apparent, car si l'on veut comparer avec l'année précédente, il faut tenir compte des répartitions extraordinaires. Les bénéfices dans le reste du commerce sont sensiblement moins élevés.

La hausse de 3,7 à 4,2 % des dividendes bancaires présente un caractère particulier. Il faut l'attribuer en grande partie aux réductions de capital de sociétés jusqu'ici improductives, ce qui fit augmenter automatiquement le pourcentage des dividendes du capital restant. Plus de la moitié de l'augmentation totale des dividendes depuis 1935, soit 14,4 millions, revient aux sociétés holdings. Ici également un résultat meilleur a été obtenu grâce aux assainissements et aux excédents de liquidation. Les dividendes dans l'industrie hôtelière restent inchangés. Les entreprises ferroviaires répartissent un dividende d'une moyenne de 0,3 % seulement; plus des $\frac{9}{10}$ du capital restent improductifs.

Bien que la hausse des dividendes pour 1936 doit être en partie attribuée à des circonstances extraordinaires telles que: réduction de capitaux, répar-

titions extraordinaires, nous remarquons tout de même que maintes difficultés ont pu être surmontées, et qu'une sensible amélioration s'est produite. Ce n'est que lors de la répartition des dividendes, en 1937, que l'on pourra juger de la reprise dont notre économie a bénéficié depuis 1936.

Politique sociale.

La situation de l'assurance-chômage.

Après qu'en 1936, une certaine stagnation soit intervenue dans le développement de l'assurance-chômage, divers cantons, au cours de 1937, ont effectué certaines réformes très importantes que nous résumerons ci-dessous. La plus importante d'entre elles est certainement la revision de la loi sur l'assurance-chômage dans le canton de Zurich. Adoptée le 6 juin 1937, elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1938; elle institue l'assurance-chômage obligatoire. En outre, les communes sont obligées de verser des subventions déterminées, de constituer une caisse publique d'assurance-chômage ou de s'affilier à une caisse déjà existante. La loi oblige également les employeurs à verser des cotisations régulières à l'assurance-chômage. La nouvelle loi vaudoise sur l'assurance-chômage du 15 décembre 1936, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1937, a dû faire l'objet d'une votation populaire, le referendum ayant été demandé; elle a été acceptée à une grande majorité. Les innovations concernent surtout la fixation des subventions publiques (les communes ont été obligées de verser des subventions), la limitation des prestations de l'assurance par l'établissement de normes déterminées pour les indemnités journalières et la promulgation d'un délai de séjour minimum dans la localité avant de pouvoir être mis au bénéfice des secours de chômage. Par la loi du 27 avril 1937, le canton de Nidwald a modifié les indemnités journalières en tenant plus largement compte des charges de famille des assurés. Le 2 mai, le canton de Glaris a admis le principe de l'assurance obligatoire dont l'application, jusqu'à cette époque, était limitée aux ouvriers tombant sous le coup de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques ou de la loi cantonale sur la protection des travailleurs. En outre, la subvention cantonale accordée aux caisses de chômage a été augmentée. La durée annuelle des secours versés par les caisses a été échelonnée selon les années de sociétariat de l'assuré. La loi schwyzoise du 4 novembre 1937 a émis de nouvelles dispositions en ce qui concerne les indemnités journalières maxima et les allocations allouées aux chômeurs changeant de domicile. La nouvelle réglementation de l'assurance-chômage envisagée par le canton de Schaffhouse n'a pas encore pu être promulguée.

A l'heure actuelle, plus de 14 cantons ont admis l'assurance-chômage obligatoire. Dans 8 cantons, les communes sont en droit de la déclarer obligatoire. Un troisième groupe est constitué par les cantons qui se bornent à verser des subventions aux caisses et à émettre les dispositions y relatives. L'augmentation de la participation communale au subventionnement de l'assurance-chômage est réjouissante. Etant donné les charges énormes auxquelles les caisses de chômage ont dû faire face au cours de ces dernières années, les subventions de la Confédération et des cantons n'eussent plus suffi à assurer la liquidité des caisses. A la fin de septembre 1937, 2156 communes sur 2977 s'étaient déclarées prêtes à verser des subventions de chômage.